



**Philip Thibodeau**, avocat  
Conseiller juridique principal  
Affaires juridiques  
Ligne directe : (514) 598-3850  
Télécopieur : (514) 598-3839  
Courriel : [philip.thibodeau@energir.com](mailto:philip.thibodeau@energir.com)  
Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

## **PAR SDE ET PAR MESSENGER**

Le 20 juin 2023

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria - bureau 2.55  
Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable (Étape E)**  
**Notre dossier : 312-00833**  
**Dossier Régie : R-4008-2017**

Chère consœur,

Le 29 mai 2023, la Régie a rendu la décision procédurale [D-2023-065](#) par laquelle elle a notamment établi le calendrier d'audience suivant relatif à l'Étape E :

15 juin 2023 à 12 h	Date limite pour le dépôt des commentaires d'Énergir sur les sujets de la fonctionnalisation, de l'allocation des coûts du rendement de l'inventaire du GSR et des impôts sur ce rendement.
26 juin 2023 à 12 h	Date limite pour le dépôt des (DDR) à Énergir.
12 juillet 2023 à 12 h	Date limite pour le dépôt des réponses d'Énergir aux DDR.
28 août 2023 à 12 h	Date limite pour le dépôt de la preuve des intervenants.
25 septembre 2023 à 12 h	Date limite pour le dépôt des DDR aux intervenants.
2 octobre 2023 à 12 h	Date limite pour le dépôt des réponses des intervenants aux DDR.
23 au 27 octobre 2023 et du 30 octobre au 3 novembre 2023	Période réservée pour l'audience sur l'Étape E



- 2 -

Selon ce calendrier, il appert donc que les semaines du 23 octobre et du 30 octobre 2023 ont été réservées pour l'audience sur l'Étape E.

Or, en raison de l'indisponibilité des procureurs d'Énergir durant la semaine du 30 octobre 2023, Énergir s'enquiert auprès de la Régie à savoir si l'audience pourrait être devancée d'une semaine, ce qui ferait ainsi que l'audience aurait plutôt lieu durant les semaines du **16 octobre et du 23 octobre 2023**.

Énergir souligne que ce changement envisagé n'aurait aucun impact sur le reste de l'échéancier. La date du 2 octobre 2023 pourrait ainsi être maintenue pour le « dépôt des réponses des intervenants aux DDR ».

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Philip Thibodeau*

Philip Thibodeau  
PT/nv